

Détail de la réunion					
Date	28/05/2025		Nombre total de votants	6 présents + 1 procuration	
Heure prévue	18H00				
Heure effective	18H15		Nombre d'observateurs		
Heure de fin	20H45				
Personnes présentes					
Atteinte du Quorum			Oui		
Lieu			LFL		
Durée de la réunion			2h30		
Type de réunions	CG		x		
	CG extraordinaire				
	AG				
	AG extraordinaire				
Prochaine réunion			CG	Date	
Membres élus		Membres de droit		Invités	
Koudjo AIDAM	X	Myriam HABIL Guillem AURENCHE	X	Marie-Renée LUBERT	Abs excusée
Jean-Philippe JOREZ	X	David GUEHENNEC	X	Nathalie PARISOT	Abs excusée
Diane ADOU	Abs excusée	Sylvain ATTOH-MENSAH	Abs excusé		
Caline DJIOWA	Abs excusée	Jean-Philippe MAIZOUE	Abs excusé		
Folly KUEVIDJIN	Abs	Jean-Christophe BEGUE	Abs excusé		
Edem ADJAMAGBO	X	Christophe LABORDE	X		
Aissata MAIGA	X	Mohamed DIB	X		
Amine KATANE	Abs excusé				
Pons DU MESNILDOT	X				
Nicolas DRUNET	X par visio				

Ordre du Jour	
#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
#2	Point Finances : - Compte financier 2024, rapport DELOITTE
#3	Point RH : - Règlement intérieur du travail : mise à jour et avantages liés aux contrats locaux - Informations sur les appels à candidatures sur le poste d'infirmier scolaire et sur les postes à mi-temps d'histoire-géographie et de mathématiques
#4	Point travaux : - Travaux prévus cet été : phase 2 (rénovation salles 111 à 15, 20 à 24) - Réception provisoire chantier de l'IRF
#5	Point pédagogie : - Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025-2026 - Cantine : réception dossier suite appel d'offre
#6	Préparation AG du 18 juin 2025 : vote du compte financier 2024 et appel à candidatures pour 3 postes à la rentrée, puis cocktail dans la nouvelle salle de formation
#7	Questions diverses : cérémonie du BAC et validation du processus du Plan stratégique de développement, solution de paiement mobile

ITEM #1

Présentation et approbation de l'ordre du jour

Résumé des discussions

M. AIDAM fait lecture de l'ordre du jour. A cet ordre du jour sont ajoutés :

- une intervention de Mme HABIL, COCAC
- un point sur les panneaux solaires en point #3
- des informations sur deux incidents récents

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ITEM #2

Point Finances

Résumé des discussions

► Compte financier 2024 et rapport du cabinet DELOITTE

La représentante du cabinet DELOITTE présente son rapport sur le compte financier 2024 avec trois remarques :

- Absence d'un registre des dons et legs
- Le nouveau référentiel comptable implique une contractualisation pluriannuelle entre l'APELF et le commissaire aux comptes
- L'APELF doit rédiger une note indiquant l'impact suite au changement de référentiel comptable

M. GUEHENNEC, le DAF, présente le compte financier 2024, voir le rapport de gestion ajouté à ce compte-rendu.

M. AIDAM pose la question de la recette de la CNSS d'un montant de 4 094 076 FCFA ; il est répondu qu'il s'agit du remboursement des indemnités journalière de maternité d'un personnel. M. ADJAMAGBO pose la question des frais bancaires qui peuvent être négociés ; il est répondu qu'ils ont été fortement réduits par rapport à 2023 car les périodes de virements ont été choisies en fonction du montant des frais. Il pose aussi la question du devenir des postes informatiques en fin de vie : la réponse sera communiquée ultérieurement.

La question de la caution des manuels scolaires est également posée ; elle est due à l'inscription des élèves et est rendue à la radiation de ceux-ci quelque soit la durée de leur scolarisation au LFL. Elle est à ne pas confondre avec la location des manuels qui est versée chaque année scolaire.

Mme HABIL, la COCAC, prend la parole pour signaler qu'il s'agit de sa dernière réunion du comité de gestion puisqu'elle quitte son poste fin août après ses deux années à LOME. Le futur COCAC est M. Lionel VIGNAC, actuellement COCAC à BRAZZAVILLE, dont les enfants seront scolarisés au LFL. Elle informe également de la création d'un poste d'attaché de coopération éducative à l'automne et présente au comité M. Guillem AURENCHE, chargé de mission de coopération éducative et linguistique, récemment arrivé en poste à LOME. Mme HABIL remercie les membres du comité pour leur engagement dans leur mission. M. AIDAM, au nom des membres du comité, remercie Mme HABIL de son investissement pour soutenir l'établissement.

ITEM#3	Point projet panneaux solaires et incidents récents
---------------	--

► **Panneaux solaire**

Suite aux échanges de mail sur le sujet avant la réunion, M. AIDAM souhaite que chaque membre présent puisse donner son avis sur les deux options possibles :

- Approche A : approche classique, sélection d'un bureau d'études pour établir un cahier des charges, suivie d'une consultation formelle des entreprises
- Approche B : consultation directe d'entreprises sur la base d'une visite des lieux, des factures existantes, de critères de performance et de pénalité. La décision de valider l'opportunité étant confiée à un comité dédié, éventuellement renforcé d'un expert, dûment habilité par l'AG.

M. DU MESNIDOT, M. DRUNET et M. JOREZ se disent favorables à l'approche B, les arguments avancés étant d'éviter la dilution des responsabilités de l'approche A ainsi que la nécessité de réduire le plus rapidement possible la facture énergétique.

M. ADJAMAGBO souhaite des éléments chiffrés sur les coûts et la durabilité des investissements, et quelque soit la méthode choisie, il propose que le projet soit mis en standby en raison du manque de consensus sur la méthode au sein du CG.

M. AIDAM remercie les différents intervenants sur le sujet. Il souligne que le principe même du projet a déjà été validé par le CG ; l'objectif est donc commun mais les avis sur la méthode divergent. Son opinion est qu'il faut une expertise permettant de rédiger un cahier des charges précis pour lancer le marché. Il estime que nous ne sommes pas dans l'urgence. Selon lui l'AG n'est pas le lieu où le sujet doit être débattu.

Mme MAIGA souhaite également qu'une expertise soit réalisée sur le cahier des charges et qu'il n'y a pas urgence.

M. AIDAM demande de passer au vote sur les deux méthodes :

1. solliciter un expert pour rédiger le cahier des charges avant de lancer un appel d'offres
2. lancer directement un appel d'offres et constituer un comité d'experts au moment du choix de l'entreprise

VOTE	NOMBRE DE VOTANTS : 7
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR Proposition 1	4
CONTRE	0
ABSTENTION	0

VOTE	NOMBRE DE VOTANTS : 7
Mainlevée	X
Bulletin secret	
Pour Proposition 2	3
CONTRE	0
ABSTENTION	0

La proposition 1 est donc retenue.

M. DU MESNILDOT souligne la nécessité d'avoir un cadrage renforcé pour les voyages organisés en tenant compte des conditions d'escales.

- Le second incident est survenu lors de la séance de natation des élèves de 6^{ème} à l'hôtel SAKAKAWA : le professeur n'a pas fait l'appel des élèves dans le bus avant de quitter l'hôtel pour le retour au lycée et a « oublié » deux élèves. Il s'agit d'un manquement professionnel grave au protocole de sécurité en vigueur qui impose aux enseignants la responsabilité des élèves. Il est proposé de ne pas renouveler le CDD de cet enseignant. L'avocat sera consulté sur la procédure à suivre.

M. AIDAM demande que la proposition de ne pas renouveler son CDD pour faute professionnelle soit soumise au vote.

VOTE	Nombre de votants : 7
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	7
CONTRE	0
ABSTENTION	0

M. DU MESNILDOT ajoute que les processus de contrôle pour les appels lors des déplacements à LOME doivent être renforcés, possibilité d'utilisation d'application ou de Google Forms.

ITEM#4	Point RH
---------------	-----------------

Résumé des discussions

► Règlement intérieur du travail

Ce point est reporté au prochain comité.

► Informations sur les appels à candidatures

- Pour le poste d'infirmier scolaire : 76 dossiers reçus, 33 présélectionnés pour des tests écrits de mise en situation, 26 présents. Sur la base des résultats à ces tests, une dizaine de candidats seront convoqués à des entretiens.
- Pour le poste de professeur de mathématiques : la solution est trouvée en interne avec un enseignant de sciences qui a les compétences pour enseigner les mathématiques.
- Pour le poste de professeur d'histoire-géographie : des candidats ont été reçus en entretien de pré sélection. Le processus de sélection suit son cours.

ITEM#5	Point travaux
---------------	----------------------

► Phase 2 de rénovation des salles

Les travaux se dérouleront cet été par l'entreprise ARYA qui avait opéré la phase 1 l'été dernier.

► Réception provisoire du chantier de l'IRF

Les travaux ont pris un peu de retard en raison de la livraison des fenêtres retardée pour des problèmes de grève des transports au GHANA. L'entreprise demande une avance sur le versement de la dernière tranche ; cette demande est validée à l'unanimité. La réception est prévue pour le 16 juin.

ITEM#6	Point pédagogie
---------------	------------------------

► Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025-2026

- Primaire : 408 élèves actuellement. Pour la rentrée 2025, 51 départs de CM2 vers la 6^{ème}, 26 départs à d'autres niveaux, 32 nouveaux inscrits. Au total 306 élèves inscrits à ce jour, ce qui ne semble pas inquiétant pour l'instant car certains élèves actuellement inscrits n'ont pas fait les démarches de réinscription. Par ailleurs les inscriptions à l'école maternelle sont souvent tardives, il y a donc une prévision de maintien des effectifs.
- Secondaire : la promotion des élèves de terminale cette année est nombreuse (80) alors que la promotion d'élèves arrivant en 6^{ème} de l'école primaire l'est moins (50). A ce jour sont prévus 32 départs et 56 arrivées. Si les autres élèves se réinscrivent, l'effectif sera de 458 élèves contre 464 actuellement.
- A noter que sur chacun des deux sites, un accueil des parents pour aider aux démarches de réinscription sur EDUKA est mis en place.

► Cantine : réception des dossiers suite à l'appel d'offres
L'appel d'offres a permis de recueillir 9 propositions. Il est prévu un dépouillement mardi 10 juin avec les membres du comité de gestion qui le souhaitent.

ITEM#7	Préparation de l'AG du 18 juin 2025
--------	-------------------------------------

Résumé des discussions

Les deux points principaux seront le vote du compte financier 2024 et l'appel à candidature pour les 4 sièges vacants au comité de gestion. Le nouveau bureau devra se réunir pour se répartir les postes, les postes de Président et trésorier adjoint notamment.
Un cocktail sera prévu à l'issue de la réunion avec une visite des nouveaux locaux pour l'IRF nouvellement construits.

ITEM#8	Questions diverses
--------	--------------------

Résumé des discussions

► Cérémonie du BAC
Elle se tiendra le vendredi 4 juillet, après négociation, M.AIDAM a obtenu un tarif TTC de 3 000 000 FCFA location de la salle et cocktail compris.

Fin de la réunion : 20H45



LA SECRETAIRE
Mme F. FOUCHARD



LE PROVISEUR
M. C. LABORDE

